

INTERPELLATION URGENTE

Auteur Eric Jacquod, UDC
Objet Dégâts au forêts protectrices: il est temps d'agir
Date 14.05.2018
Numéro 5.0330

Actualité de l'événement

Le mois d'avril a été très chaud. Les vols de bostryches sont exceptionnels

Imprévisibilité

On ne pouvait pas prévoir que le Département n'allait pas attribuer les budgets ordinaires et liés au postulat urgent accepté pour enrayer ce problème

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Si le bostryche n'est pas combattu rapidement, les dégâts vont s'amplifier

La semaine dernière, les arrondissements forestiers (SFCEP) ont informé les triages par des circulaires que 60% des crédits ordinaires ont été débloqués pour traiter les dégâts hivernaux en forêt. De ces circulaires ressort que le budget additionnel de Frs. 3 millions voté le 8 mars 2018 par une large majorité du Grand Conseil n'est toujours pas disponible. Cette situation est étonnante, car les travaux doivent être entrepris de toute urgence. En effet, les températures élevées pour la saison ont favorisé le développement du bostryche. Sachant que ces multiples foyers de bostryches vont causer d'autres dégâts et amplifier les dégâts de la tempête, il est étonnant que les fonds ne soient toujours pas disponibles.

Conclusion

Quelle est la stratégie du Département pour remettre en état les forêts protectrices sachant que les études doivent déboucher sur des actions pour être efficaces?